

Livret du participant



JEU DE RÔLE ÉCO-CITOYEN

Simulation
d'institutions et
négociation politique

Et si le sort du Monde était entre vos mains?

Apprenez en jouant!



SOMMAIRE

Programme des SIM'UN 2020.....	4
A. La commission « Parlement Européen »	6
B. La commission « Conseil de Sécurité de l'ONU »	7
C. Une équipe de lobbyistes.....	7
D. Une équipe de journalistes.....	8
E. La Commission « Effondrement ».....	8
Sujet principal abordé : Questionnement sur le monde actuel et la gestion des ressources	8
Règles de procédures et du travail en commission.....	9
SÉANCE PLÉNIÈRE.....	9
COMMISSION 1 - L'ARRIVÉE.....	9
COMMISSION 2 - LES DISCOURS.....	9
COMMISSION 3 - NÉGOCIATIONS INFORMELLES	9
COMMISSION 4 - LES DÉBATS FORMELS.....	9
Comment rédiger un amendement ?.....	11
Motions et points.....	12
Débat ouvert.....	12
Négociation informelle.....	12
Vote par appel nominal.....	12
Clôture du débat.....	13
Point de rappel.....	13
Point d'information.....	13
Comment intervenir ?	14
Règles des jetons d'influence.....	14
Vocabulaire et formules.....	15

Ce livret est donné à titre d'exemple et correspond au déroulé des SIM'Universités 2020 qui ont eu lieu en présentiel. Il s'agit donc d'un déroulé type qui sera amené à être modifié, notamment pour s'adapter au mieux à une SIM' en distancielle.

Programme des SIM'Universités 2020

Jour 1

9h30 - Rdv hall du 4ème étage de la Faculté d'économie (Batiment C), site Richter, Montpellier

- Café d'accueil et Retrait des badges
- Feuille de présence

10h00 Cérémonie d'ouverture de la conférence – Amphithéâtre 319

- Discours (1) : Isabelle Parrot-Smietana - Vice-Président Université Montpellier I
- Discours (2) : François Mirabel – Doyen de la Faculté d'économie
- Discours (3) : Marion Sourd – pour Les Ateliers Ludosophiques
« Ouverture des SIM'UN 2020 »
- Discours (4) : Présidence du Parlement européen - « Vers une gestion durable des forêts »
- Discours (5) : Présidence du Conseil de sécurité de l'ONU - « Résolution sur le conflit indo-malaisien »
- Discours (6) : Lyra Menon – Coordinatrice des Ateliers Ludosophiques -
Point innovation « Commission Effondrement » et point sur les règles
- Icebreaker

11h00

- Commission post-effondrement : départ en salle
- Parlement européen et Conseil de sécurité reste en salle plénière pour micro-simulation

12h00 Pause Déjeuner

13h00 Commission II

- Appel
- Lecture de la proposition de Règlement
- Discours de position (1h)
- Négociations informelles (30m)
- Recueil des propositions d'amendement
- Débat formel (1h30)

17h00 fin de la séance

20h00 Soirée SIM'UN aux 3 singes - 6 Rue de la Fontaine, Montpellier

Jour 2

9h45 Rdv hall du 3ème étage de la Faculté d'économie (Batiment C), site Richter, Montpellier

10h00 Commission III

13h00 Pause déjeuner

14h00 Retours aux commissions

16h Cérémonie de clôture en Assemblée plénière - Amphithéâtre 319

- Vote des eurodéputés du Parlement européen pour l'adoption du Règlement européen
- Discours des Président.e.s du Parlement européen
- Vote des chefs d'État pour l'adoption de la Résolution du conseil de sécurité de l'ONU
- Discours des Président.e.s du Conseil de sécurité de l'ONU
- Manifeste de la commission post-effondrement
- Discours (1) : Charles Doumenge, Chercheur au CIRAD à l'Unité de Recherche Forêts et sociétés - Docteur en botanique tropicale et écologie forestière
- Discours (2) : de Claude Chastagner, Directeur du Master Négociation de Projets Internationaux, Université Paul Valéry Montpellier 3
- Sylvain Durand (3) : Vice-président délégué à la vie étudiante, Université Paul Valéry Montpellier 3 (sous réserve)
- Remise des prix

Présentation des commissions

A. La commission « Parlement Européen »

Sujet principal abordé : La gestion durable des forêts

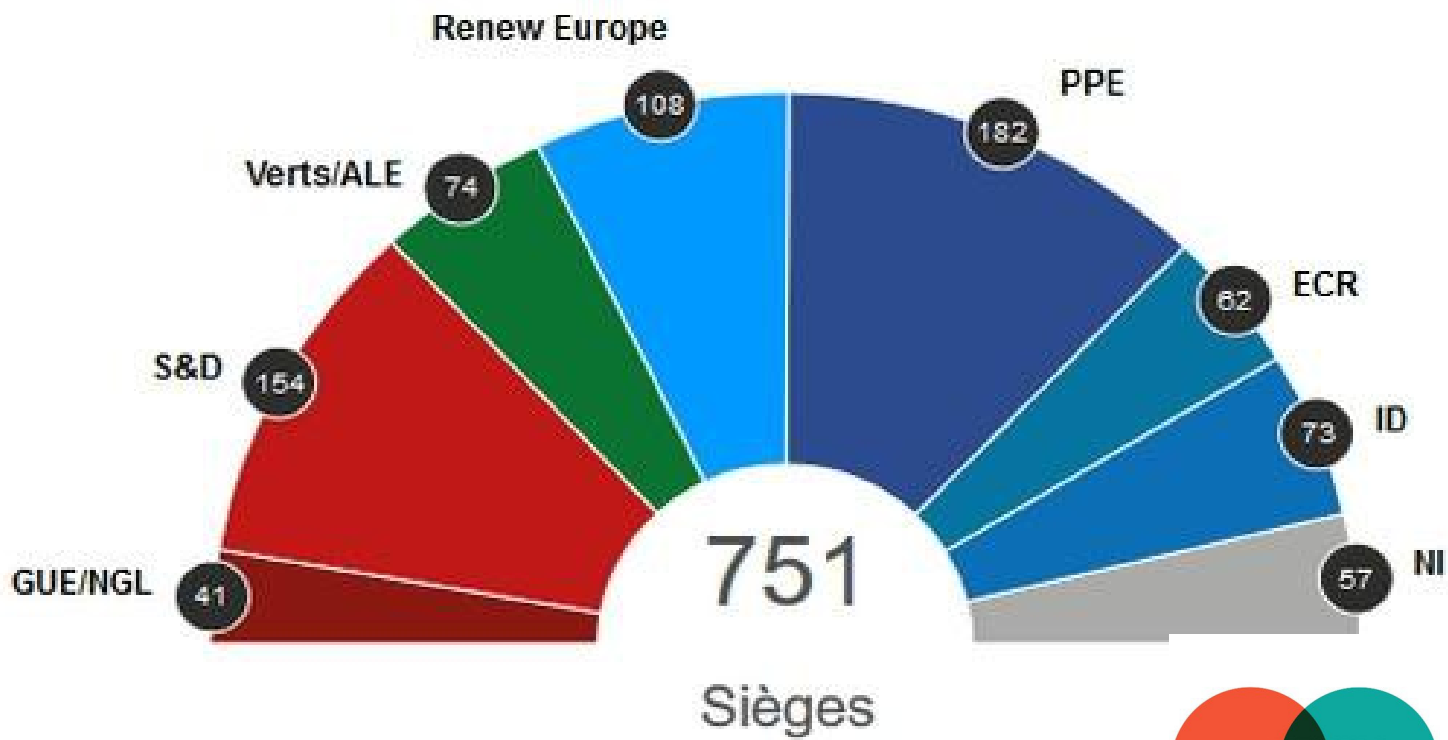
Sujet principal abordé : La gestion durable des forêts en Europe et dans le monde



Contexte : Le rôle des forêts est essentiel pour l'ensemble de la Planète. Les différentes mesures prises par les gouvernements ont un impact transfrontalier.

Les membres de la commission :

- Présidents
- Gauche unitaire européenne
- Sociaux Démocrates
- Groupe des Verts / Alliance libre européenne
- Renew Europe
- Groupe du Parti populaire Européen
- Conservateurs et réformistes Européens
- Identité et Démocratie



B. La commission « Conseil de Sécurité de l'ONU »



Sujet principal abordé : Conflit indo-malaisien dans les forêts primaires

Contexte : Conflit entre Indonésie et Malaise avec tensions et violence sur les populations locales et les ONG présentes

Les membres du CSNU :

Membres permanents : Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, URSS

Membres provisoires : Indonésie, Guinée équatoriale, Afrique du Sud, Allemagne, Côte d'Ivoire, Pologne, Koweït, Pérou, République Dominicaine

Présidence : Belgique

C. Une équipe de lobbyistes

Rôle des lobbyistes:



Les lobbyistes peuvent présenter une seule fois leur point de vue dans une commission (4 minutes de parole), assister aux échanges pendant les débats formels (mais ils ne pourront pas discuter officiellement ni prendre part aux votes), négocier avec n'importe quel eurodéputés ou chefs d'État pendant les séances de négociations informelles.

Il peuvent en outre :

- envoyer des messages écrits aux euros-députés et ministres d'État pendant les séances formelles via les huissiers.
- avoir un moyen de pression (points d'influence) pour convaincre les eurodéputés et ministres d'État.
- utiliser leur imagination et trouver des moyens alternatifs pour convaincre (micro-manifestations, distribution de tract, publicité, etc.).

Les lobbyistes : Total, Nestlé/Danone, FNSEA, Bayer/Monsanto, FACE, Les amis de la Terre, Greenpeace, WWF

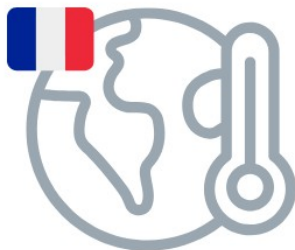
D. Une équipe de journalistes

Rôle des journalistes (couvrir l'événement):

- Créer un journal numérique
- Mini reportages, déroulé de la journée, moments "clés" interviews des participants, photos, anecdotes, etc.
- Créer une page Twitter
- Faire des photos d'équipes (des différents partis et pays représentés)
- Faire des interviews des participants pour mettre sur la page twitter, facebook



E. La Commission « Effondrement »



Sujet principal abordé : Questionnement sur le monde actuel et la gestion des ressources

Contexte : Aujourd'hui, demain, après-demain....comment s'organise le monde, comment fonctionnera-t-il, quel est l'avenir de l'Homme dans un monde aux ressources finies ?

On n'en dit pas plus...

Les membres de la Commission : militaire, policier.e, agriculteur.e, citoyen.ne, médecin, maire, zadiste, comptable, commercial.e...

Règles de procédures et du travail en commission



SÉANCE PLÉNIÈRE

Rejoindre la grande assemblée avec tous les participants pour trouver sa place et son équipe. Lors de cette séance sera présenté: le déroulé de la séance, les discours officiels des représentants, des élus et des présidents de commissions.

COMMISSION 1 - L'ARRIVÉE

Rejoindre sa salle de commission. Prendre connaissance des lieux, de sa place, et retrouver les personnes de son équipe. La présidence fait l'appel, puis un petit jeu pour briser la glace, apprendre à se connaître et créer les premiers liens entre participants.

COMMISSION 2 - LES DISCOURS

La présidence appelle chaque équipe à tour de rôle pour qu'elles présentent leurs discours officiels. Un représentant de chaque équipe se rend au pupitre pour présenter la position de son parti ou de l'État qu'il représente. Les discours des autres équipes me permettent de cibler qui seront mes alliées potentiels.

COMMISSION 3 - NÉGOCIATIONS INFORMELLES

La présidence lance les "négociations informelles". Les participants peuvent se déplacer pour voir d'autres délégations, commencer à faire des alliances et négocier avec elles sur des points du texte (on cherche à effectuer des amendements: c'est à dire ajouter, modifier ou supprimer des points du texte).

A l'issue de l'heure, chaque délégation doit remettre à la présidence au moins **un amendement** (sur la base du texte). En cas d'alliance, une seule délégation doit porter la proposition - les autres délégations sont alors mentionnées comme "**appui**".

COMMISSION 4 - LES DÉBATS FORMELS

Les débats formels commencent. Chaque délégation donne la liste des amendements à la présidence. Dans l'ordre :

- d'abord les propositions d'ajouts
- ensuite les propositions de suppression
- ensuite les propositions de modification, de la plus significative (éloignée sur le fond) à la moins significative.



La présidence ajoute chaque équipe à la liste des orateurs. Chacun son tour, un représentant de chaque équipe se rend au pupitre pour défendre son amendement (ex: "notre équipe juge qu'il faudrait modifier le point 3 pour ajouter...").

Une fois son discours terminé, la présidence demande :

- si le participant accepte les questions de la part de l'assemblée.
- si quelqu'un parmi l'assemblée souhaite s'exprimer **POUR** la proposition ou **CONTRE** la proposition.

Enfin, le vote prend place. S'il y a une majorité (50%+1), la modification est adoptée et on passe à la proposition suivante.

Les séances sont levées ou suspendues (pour les pauses déjeuner ou sur demande des participants) puis définitivement ajournées (à la fin de la simulation) par la présidence.

Comment rédiger un amendement ?

Les amendements sont des modifications, ajouts ou suppression de parties de textes (article, proposition, critère, etc.). Venir avec vos modifications, ajouts ou suppression en format écrit pour simplifier le travail de la présidence.

Exemple :

TEXTE ORIGINAL :

Article 1

Le texte prévoit la mise en place d'une limite de vitesse à 50km en ville.

PROPOSITION D'AMENDEMENT :

Article 1 – **modification** - NOM DE LA DÉLÉGATION

Le texte prévoit la mise en place d'une limite de vitesse à 30km en ville et sur les routes de campagne.

Article 1 – **suppression** - NOM DE LA DÉLÉGATION

~~Le texte prévoit la mise en place d'une limite de vitesse à 30km en ville et sur les routes de campagne.~~

Nouvel article – **ajout** – NOM DE LA DÉLÉGATION

Le texte prévoit un contrôle d'identité de tous les animaux de compagnie en ville et sur les routes de campagne.

Motions et points

Des motions peuvent être demandées à tout moment durant les discussions dans les commissions. Pour signaler la demande de motion à la présidence, un délégué lève sa pancarte en annonçant le nom de sa motion. La motion sera soumise au vote seulement s'il y a une opposition à la motion.

Débat ouvert

Une motion pour un débat ouvert est recevable lors d'un débat formel à n'importe quel moment avant la clôture du débat. Le porteur de la motion doit préciser brièvement le but et le sujet du débat. Le temps de parole général pour les discours sera proposé par le délégué qui soulève la motion, mais il aura besoin de l'approbation du président. Au cours d'un débat ouvert, les délégués indiquent à la présidence leur intention de parler en levant leurs pancartes. Si personne d'autre ne veut prendre la parole, le débat reviendra vers une style formel. Une fois qu'un délégué estime que le contenu de la discussion est épuisé, il peut proposer une motion pour revenir au débat formel. La présidence peut à tout moment indiquer le retour à un débat formel.

Négociation informelle

Lors d'un débat ouvert ou formel, un délégué peut présenter une motion pour suspendre la réunion en indiquant l'objet de la suspension et en spécifiant une heure de reprise. Cette suspension de la réunion permet aux délégués de discuter de sujets importants de manière informelle et sans les restrictions d'un débat formel ou ouvert. Une fois la suspension de la réunion terminée, le débat formel reprend normalement.

Vote par appel nominal

Durant toute procédure de vote, les délégués peuvent présenter une motion pour un vote par appel nominal. La présidence peut décider qu'une telle requête est dilatoire si elle ne fait que prolonger inutilement la procédure de vote. En outre, en cas de vote manqué sur une question, la présidence peut se réserver le droit de procéder à un vote par appel nominal. Dans un vote par appel nominal, le président appellera tous les votants dans l'ordre alphabétique, et chaque

représentant devra répondre «pour», «contre» ou «s'abstient».

Clôture du débat

Au cours d'un débat formel, un délégué peut présenter une motion pour passer à la clôture du débat.

Toutefois, la présidence peut décider qu'une telle motion est dilatoire. Si la motion est adoptée, la présidence déclare la clôture du débat et passe immédiatement à la procédure de vote sur l'ensemble du projet.

Point de rappel

Tout délégué peut invoquer le présent règlement pour signaler à la présidence des actions inadéquates en levant sa pancarte. La présidence, conformément au règlement intérieur, se prononcera immédiatement sur le rappel au Règlement. Les points de commande qui sont dilatoires ou inappropriés peuvent être déclarés irrecevables par la présidence.

Point d'information

Tout délégué peut demander en levant sa pancarte un point d'information pour poser des questions concernant les travaux de la commission, une question que sa délégation n'aurait pas comprise, ou les règles de procédure en levant sa pancarte. Les délégués sont invités à utiliser le point d'information avec discrétion.

Comment intervenir ?

En débat formel

Le débat formel est la forme classique du débat parlementaire. Pendant un débat formel, il est interdit de se lever ou de communiquer avec les autres délégués, sauf de manière écrite.

On peut s'adresser à la présidence, ou aux autres délégués par le biais de messages écrits. Pour se faire écrivez votre message sur un bout de papier, pliez-le, indiquez à qui il est destiné, et levez la main pour qu'un huissier vous remarque et transmette votre message.

En débat informel

En débat informel, vous avez la possibilité de vous lever, et de vous déplacer librement dans la salle pour interagir avec les autres délégations.

Vous avez également la possibilité de :

- poser des questions aux autres délégations à la fin de la présentation de leur amendements au pupitre (le moment des « questions » est ouvert par la présidence).
- demander à la présidence d'ouvrir une séance de débat informel, si vous estimez que vous avez besoin de plus de temps de négociations avec les autres délégations.

Règles des jetons d'influence

Les jetons d'influence (représentés dans cette simulation par des jetons de go) sont la représentation des forces qui peuvent entrer en jeu dans les négociations politiques (force militaire, poids économique de son pays, poids politique, poids d'un groupe de lobby etc). Ces jetons seront distribués en fonction de la proportion que représente votre parti dans le

parlement européen (le plus gros parti, le PPE en aura donc davantage) ou le poids économique et diplomatique de votre Etat. Vous pouvez choisir de les échanger ou non lors de vos négociations avec les autres délégués. En fin de simulation, sachez qu'un prix sera remis au groupe politique ou à l'Etat ayant accumulé le plus de jetons !

Vocabulaire et formules

Le Président d'Assemblée : La personne qui dirige le débat et qui garantit l'ordre. Elle ou il s'abstient de toute opinion et fait de son mieux afin de garantir un débat productif. Les décisions du président sont définitives.

L'Assemblée : Ensemble des délégués / députés.

Porte parole : Le délégué proposant un amendement lors d'un débat.

Prendre la Parole : Si quelqu'un est invité à « prendre la parole », il a le droit de s'exprimer. S'il « rend la parole », il finit son discours et l'attribue à quelqu'un d'autre. Un délégué ne peut pas s'exprimer si on ne lui a pas accordé la parole.

Autres formules :

« Monsieur le Président / Madame la Présidente

Le délégué de... souhaiterait prendre la parole sur...

Le délégué de... souhaite s'exprimer en faveur de cette proposition parce que...

Vous avez été reconnu....

Le délégué a-t-il conscience que...?

Le délégué de... cède la parole à la présidence »

Verbes types pour le Parlement Européen: la rédaction des clauses préambules et opératives

Accepte	Autorise
Déplore (vivement)	Exprime sa sérieuse préoccupation
Propose	Se déclare satisfait
Accueille avec (une vive) satisfaction	Cherche
Désigne	Félicite
Proroge	Se félicite
Accueille favorablement	Condamne (énergiquement)
Encourage	Invite
Réaffirme	Soutient
Adjure	Confirme
Engage	Lance un appel
Recommande	Transmet
Affirme (solennellement)	Considère
Espère	Loue
Regrette	Constata avec préoccupation
Appelle	Décide
Exhorte	Prend note avec préoccupation
Rend hommage	Déclare en conséquence
Apprécie	Presse aussi
Exige	Demande de nouveau
Se déclare convaincu	Prie (instamment)
Approuve	Demande instamment
Exprime sa gratitude	Proclame
Se déclare prêt	